



Inauguration des aménagements de la Traverse du Ponthieu : un axe cyclable structurant au service des mobilités douces

Amiens, le lundi 8 septembre 2025

Le Département de la Somme a inauguré ce jour la Traverse du Ponthieu, nouvel itinéraire cyclable structurant qui relie Abbeville à Saint-Riquier en traversant plusieurs communes de la vallée du Scardon. Aménagée sur une ancienne voie ferrée, cette voie verte de 10 kilomètres s'inscrit dans le cadre du programme « Vallée de Somme, Vallée idéale ». Pensée comme la véritable colonne vertébrale du schéma cyclable départemental, elle offre une alternative sûre, accessible et agréable aux déplacements du quotidien.

Un axe prioritaire du schéma cyclable départemental

Située sur le tracé de l'ancienne voie ferroviaire Abbeville-Lille parcourue par des trains de voyageurs jusqu'en 1956 et de marchandises jusqu'en 1972, la Traverse du Ponthieu a été reconvertie en sentier de randonnée en 2001 par les collectivités locales.



Entre 2021 et 2025, le Département de la Somme a entrepris de conséquents travaux de réhabilitation et de modernisation de l'infrastructure sur une section de 10 kilomètres entre Abbeville et Saint-Riquier afin d'améliorer son confort et de favoriser son usage par les cyclotouristes, les randonneurs et les cavaliers.

Identifiée très tôt comme un axe prioritaire du schéma cyclable départemental, la Traverse du Ponthieu répond à un enjeu central : favoriser les mobilités actives pour les trajets domicile-travail, scolaires mais également de loisir, en valorisant les points d'intérêt culturels et touristiques, comme l'Abbaye de Saint-Riquier, centre culturel départemental.

Grâce à sa proximité avec le centre-ville d'Abbeville, la gare, les quartiers résidentiels et le lycée Boucher-de-Perthes, cette infrastructure est un itinéraire majeur pour les usagers à vélo ou à pied.

Un projet enrichi par la concertation

Le projet a suscité de nombreux échanges et une forte mobilisation locale, signe de l'attachement des habitants à cet ancien tracé ferroviaire. Face aux inquiétudes exprimées, notamment autour des matériaux utilisés, le Département a fait le choix de la concertation. Un comité d'usagers réunissant élus, habitants, représentants d'associations cyclistes, équestres, et membres d'un collectif citoyen a été mis en place pour participer à l'élaboration des aménagements qualitatifs.



Ce dialogue a permis d'ajuster le projet dans sa seconde phase. Le comité d'usagers a contribué à faire émerger des propositions concrètes : valorisation de l'identité ferroviaire du lieu, amélioration des accès, signalétique, intégration paysagère et plantation d'arbres fruitiers, sécurisation des carrefours, liaisons avec les communes...

Un engagement fort du Département

Pour mener à bien ce projet, le Département de la Somme a mobilisé un financement de 3,6 M€ dont 2,4 M€ pour la réalisation du revêtement de l'itinéraire et le traitement des carrefours prioritaires, et 1,2 M€ dédié aux aménagements qualitatifs (signalétique, plantations, mobilier, sécurisation, etc.).

Il a participé à hauteur de 2,5 M€ et a bénéficié de cofinancements importants : 680 000 € de l'État, via le Fonds Mobilités Actives, 296 000 € de l'Union Européenne au titre du programme FEDER - REACT EU et 172 000 € de la Région Hauts-de-France.

Les travaux d'aménagement qualitatifs, achevés début 2025, font aujourd'hui de la Traverse du Ponthieu un itinéraire cyclable à haute valeur d'usages. Lieu de passage, mais aussi de respiration et de promenade, la Traverse s'adresse à tous les publics : usagers du quotidien, familles, promeneurs, randonneurs, cyclistes, cavaliers et personnes à mobilité réduite.



Pour Christelle Hiver, Présidente du Conseil départemental de la Somme, « Avec la Traverse du Ponthieu, nous franchissons une nouvelle étape dans le développement des mobilités douces dans la Somme. En aménageant cet itinéraire structurant, notre objectif est d'offrir aux Samariens et aux visiteurs une alternative sûre, confortable et agréable pour leurs déplacements du quotidien comme pour leurs loisirs. Avec Hubert de Jenlis, vice-président en charge des infrastructures, des mobilités et des bâtiments, nous avons choisi d'investir dans des infrastructures de qualité afin de faire du vélo un véritable mode de déplacement, accessible à toutes et à tous. La Traverse du Ponthieu n'est pas seulement un axe de circulation : c'est un lieu de vie, un lien entre nos communes, un espace de respiration et de découverte de notre patrimoine. Ce projet illustre notre ambition de bâtir un territoire plus durable, plus connecté et plus respectueux de son environnement, où chacun peut se déplacer autrement, en toute sécurité. »

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse

